

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Pélissanne



MODIFICATION N°5 DU PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Métropolitain du

LISTE DES PIÈCES

1 – Notice d'enquête publique

2 – Pièces administratives

- Délibération du Conseil de la Métropole n° URBA-007-11104/21/CM du 16 décembre 2021 sollicitant de la Présidente l'engagement de la procédure n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Pélissanne Tome 2 – Etat initial de l'environnement
- Arrêté de Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence n°22/110/CM du 13 mai 2022 engageant la procédure de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Pélissanne Tome 4 – Evaluation environnementale
- Délibération du Conseil de la Métropole n° URBA-018-12620/22/CM du 20 octobre 2022 définissant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation dans le cadre de la procédure de modification n° 5 du PLU de Pélissanne
- Délibération du Conseil de la Métropole n° URBA-001-15787/24/CM du 22 février 2024 justifiant l'ouverture à l'urbanisation du quartier l'Ensoleillé
- Délibération du Conseil de la Métropole n° URBA-028-16430/24/CM du 27 juin 2024 modifiant les éléments programmatiques du projet d'aménagement présentés dans la justification de l'ouverture à l'urbanisation du quartier l'Ensoleillé
- Délibération du Conseil de la Métropole n° URBA-008-16747/24/CM du 10 octobre 2024 approuvant le bilan de la concertation mené dans le cadre de la procédure de modification n° 5 du PLU de Pélissanne
- Décision n° E25000008/13 du 07 février 2025 du tribunal administratif de Marseille désignant le commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique de la modification n°5 du PLU de Pélissanne
- Arrêté d'organisation de l'enquête publique
- Publications dans la presse annonçant l'enquête publique

3 – Bilan de la concertation

4 – Projet de modification n°5 du PLU soumis à enquête publique

- Notice de présentation
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Règlement écrit
- Règlement écrit : emplacements réservés
- Règlement graphique
- Evaluation environnementale

5 – Avis des Personnes Publiques Associées et autres autorités spécifiques

6 – Note afférente à l'enquête publique

Mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, plan ou programme considéré, ainsi que la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation